

## Sous-section 4.—Ports

L'étude du transport par eau n'est complète que si elle tient compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau dans plusieurs des ports. L'équipement destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires, dont quelques-uns pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention de la cargaison générale ou un outillage spécial pour les marchandises en vrac telle que le bois, le charbon, le pétrole, les céréales, etc. L'aménagement peut comprendre aussi des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées et facilités d'aiguillage, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs à pétrole et, dans les principaux ports, des bassins de radoub.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres sont sous la surveillance du ministère des Transports et dirigés par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. En plus, il y a quelque 300 ports publics qui relèvent directement du ministère des Transports.

On trouve dans la plupart des ports, en plus des facilités offertes par le Conseil des ports nationaux et autres commissions, des docks et des aménagements de manutention appartenant à des compagnies privées telles que les compagnies de chemin de fer, de pâte de bois et papier, de pétrole, d'industrie sucrière, etc. Quelques ports sont aussi munis de cales sèches. Celles-ci sont étudiées séparément.

## 5.—Aménagements de six ports principaux, 31 décembre 1947

NOTE.—Les aménagements comprennent ceux qui relèvent d'autres organismes aussi bien que ceux qui, à ces ports, relèvent du Conseil des ports nationaux.

Détails	Halifax	Saint-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Vancouver	
Profondeur minimum du chenal d'approche.....	50	30	30	32-5	32-5	35	
Voie ferrée.....	31	63	23	5	60	75	
Môles, quais, jetées, etc.....	46	20	36	3	105	28	
Longueur de mouillage.....	33,416	15,175	32,505	8,690	51,060	31,436	
Hangars de transbordement.....	1,236,804	812,000	743,642	173,600	2,063,033	1,415,514	
Entrepôts frigorifiques.....	1,655,350	900,000	500,000	néant	2,909,210	1,312,104	
Élévateurs à grain—							
Capacité.....	boiss.	2,200,000	3,000,000	4,000,000	2,000,000	15,162,000	18,716,500
Capacité de chargement, boiss.....	par h.	75,000	150,000	90,000	32,000	400,000	312,000
Grues flottantes (capacité).....	tonnes	75	65	75	néant	75	50
Entrepôts de charbon d'ensoutage.....	"	91,000	61,000	215,000	300,000	1,380,000	néant
Réservoirs à pétrole.....	gall.	115,995,000	9,800,000	44,344,000	néant	30,000,000	96,339,592

**Conseil des ports nationaux.**—L'*Annuaire* de 1940, pp. 698-700, décrit l'origine et les fonctions du Conseil des ports nationaux. Le Conseil est responsable de l'administration et de l'exploitation des propriétés suivantes (qui représentent des placements d'environ 225 millions de dollars): aménagements de port comme quais et jetées, hangars de transbordement, élévateurs à grain, entrepôts frigorifiques, voies ferrées terminales, etc., aux ports d'Halifax, Saint-Jean, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Churchill et Vancouver; élévateurs à grain à Prescott et Port-Colborne; et ponts Jacques-Cartier à Montréal et Second-Narrows à Vancouver. Les revenus et frais d'exploitation de ces propriétés sont donnés au tableau 19, p. 763.